

PASCAL VANDENBERGHE  
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

PAYOT SA  
CÔTES DE MONTBENON 30  
CASE POSTALE 6730  
CH-1002 LAUSANNE  
TÉL. +41 21 341 32 99  
MOBILE +41 79 474 81 17  
FAX +41 21 341 32 17  
P.VANDENBERGHE@PAYOT.CH  
WWW.PAYOT.CH

Lausanne, le 29 mai 2018

## LETTRE OUVERTE À MADAME SUZANNE RUOFF DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA POSTE SUISSE SA

### « LIBÉRALISME ET ÉTHIQUE »

Chère Madame,

Si j'en crois la *Tribune de Genève* du 9 mai dernier, vous avez confirmé, lors d'une conférence de presse donnée au centre de tri de Daillens, l'existence d'un contrat global entre La Poste Suisse SA et la multinationale américaine Amazon. Vous auriez déclaré n'avoir « pas d'états d'âme » et que « *si nous [La Poste] ne l'avions pas fait, Amazon aurait signé avec un de nos concurrents. Un tel contrat est bon pour le maintien des places de travail à La Poste et en Suisse.* » De tels propos, prononcés au XXI<sup>e</sup> siècle, ne peuvent que faire réagir. Je ne reviendrai pas ici en détail sur les volets juridique et politique qu'un tel contrat implique, mais sur un troisième volet, celui de la responsabilité sociale (RSE) et de l'éthique.

En effet, la question des conditions qui ont été négociées dans le cadre de ce contrat (volet juridique) fera certainement l'objet d'une enquête : les réponses apportées le 8 mai<sup>1</sup> par le Conseil fédéral aux questions posées par le Conseiller national Olivier Feller (PLR/VD) dans deux interpellations déposées le 26 février sont suffisamment floues et confuses pour mériter d'envisager de demander à la COMCO d'aller y voir de plus près. Quant au volet politique, en particulier sous l'angle de la mission de service public de la Poste, je me suis déjà exprimé sur ce sujet dans *Le Temps* le 26 février<sup>2</sup> et la question devra être débattue au Parlement.

Mais venons-en au troisième volet, celui de la RSE et de l'éthique. De nos jours, toutes les entreprises dignes de ce nom prennent en compte leur responsabilité sociale et visent à être, dans la mesure du possible, des entreprises éthiques, et non plus guidées exclusivement par leur seul profit. C'est une attente légitime de la société et des consommateurs, mais aussi des États, qui ne pourra que s'accroître à l'avenir, pour le plus grand bien de tous. Si les entreprises privées s'orientent de plus en plus dans ce sens, on serait en droit d'attendre qu'une entreprise de service public comme La Poste soit exemplaire dans ce domaine.

Or, en signant un contrat avec Amazon, La Poste néglige délibérément ces aspects : poursuivie dans plusieurs pays de l'Union européenne, mais aussi dans certains États des États-Unis pour ses pratiques de détournement fiscal systématique et à grande échelle, mais aussi connue pour ses pratiques « sociales » indignes, plus proches de l'esclavage moderne que de celles d'une entreprise respectueuse de ses employé(e)s, Amazon n'est pas une entreprise répondant aux critères les plus simples de la responsabilité sociale ni du développement durable. À ce propos, en ce qui concerne les conditions de travail chez Amazon, je vous invite à prendre connaissance d'une enquête réalisée par le cabinet français Syndex, à la

<sup>1</sup> <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20183013>  
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20183014>

<sup>2</sup> <https://www.letemps.ch/opinions/poste-service-public-aux-sevices-publics>

demande du CHSCT<sup>3</sup>, auprès d'un tiers des employé(e)s d'un entrepôt français d'Amazon (en l'occurrence celui de Montélimar), et dont le site capital.fr a rendu compte des conclusions le 27 avril dernier<sup>4</sup>.

L'*Institute for Local Self-Reliance* (ILSR) est quant à lui un organe national de recherche américain fondé il y a 42 ans. Il a publié en novembre 2016 un rapport sur les impacts d'Amazon aux États-Unis, vingt ans après la création de cette société à Seattle. Le SLF (Syndicat de la librairie française) a traduit ce document en français<sup>5</sup>. Ce rapport exceptionnel par les données chiffrées qu'il fournit montre bien que loin de « créer des emplois », Amazon en détruit : « *Amazon a éliminé environ 149'000 emplois de plus dans le commerce de détail traditionnel qu'il n'en a créé dans ses entrepôts et le rythme de ces licenciements se précipite parallèlement à l'accélération de son propre développement* », et que l'économie dans sa totalité souffre de ce monopole grandissant : « *Amazon, en accroissant sans cesse sa part de marché, a déjà vidé plus de 14 millions de m<sup>2</sup> de locaux commerciaux, l'équivalent de 700 hypermarchés et provoqué la fermeture de 22'000 magasins de centre-ville* ». De la sorte, outre l'évasion fiscale qu'elle pratique, par la destruction de l'activité économique qu'elle provoque la compagnie américaine « assèche » les rentrées fiscales et augmente les coûts sociaux. Vous devriez lire ou relire ce qu'écrivait Adam Smith en 1776 dans *La Richesse des nations*, la bible du capitalisme moderne : « *Il est souvent conforme à l'intérêt de la population d'élargir le marché, mais réduire la concurrence lui sera toujours contraire.* » La concurrence en soi est saine. Pour peu que les règles du jeu soient les mêmes pour tous ! De toute évidence, par ses pratiques Amazon viole les règles du jeu de la concurrence, et en lui ouvrant le marché suisse, La Poste se fait sa complice, légitimant ces pratiques par le contrat qu'elle a signé.

La responsabilité sociale implique que les entreprises vérifient que les parties prenantes auxquelles elles ont à faire, et en particulier celles avec lesquelles elles s'engagent contractuellement, répondent à certains critères. Ce n'est de toute évidence pas le cas ici. Affirmer ne pas avoir « d'états d'âme » n'est-il pas faire preuve de cynisme et d'arrogance ? Et se réfugier derrière le fait que si La Poste n'emporte pas ces contrats, alors ce sont ses concurrents qui le feront, est un argument irrecevable : le dealer de rue non plus n'a pas d'états d'âme, et utilisera le même argument de la concurrence ; tout comme le banquier pour blanchir de l'argent sale, ou encore le marchand d'armes pour faire ses « petites affaires »... Le proverbe « Si ce n'est pas moi, un autre le fera » est la porte ouverte à toutes les barbaries, à toutes les dérives, aux pires exactions.

Venant d'une entreprise de service public – dont, je le répète, on serait en droit d'attendre l'exemplarité – dont l'intégrité est déjà mise en cause pour avoir détourné plus de cent millions de francs de l'argent des cantons et de la Confédération dans « l'affaire Car Postal »<sup>6</sup>, de telles pratiques renforcent l'idée que La Poste a perdu toute notion du service public, et soulèvent des questions sur sa stratégie et sa gouvernance, eu égard aux exigences éthiques faisant désormais partie intégrante des stratégies et de la gouvernance, de la PME à la multinationale. Contrairement à ce que prônent les ultra-libéraux, dont vous faites indéniablement partie, le libéralisme originel n'est pas l'abandon de tout rôle de l'État ni la dérégulation sans contrôle. Le dévoiement des fondements du libéralisme<sup>7</sup> auquel se livrent les ultra-libéraux mène notre monde à une catastrophe écologique, économique et sociale. Il est plus que regrettable que La Poste Suisse y participe ainsi, « sans états d'âme ». C'est-à-dire « sans conscience ».

La société civile ne peut que souhaiter que La Poste, son Conseil d'administration et la Confédération prennent en compte les responsabilités qui incombent à une entreprise publique. En espérant que vous-même prendrez conscience de l'importance fondamentale de ces questions, je vous prie d'agréer, chère Madame, l'expression de mes respectueuses salutations.

Pascal VANDENBERGHE



<sup>3</sup> Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) est, en France, une institution représentative du personnel au sein de l'entreprise ou de l'administration.

<sup>4</sup> <https://www.capital.fr/entreprises-marches/amazon-un-rapport-alarlant-sur-les-conditions-de-travail-a-montelimar-1285393>

<sup>5</sup> [https://www.payot.ch/docs/default-source/communication/ilsr\\_amazonreport.pdf?sfvrsn=d473da5a\\_2](https://www.payot.ch/docs/default-source/communication/ilsr_amazonreport.pdf?sfvrsn=d473da5a_2)

<sup>6</sup> <https://www.nzz.ch/schweiz/7-fragen-7-antworten-zur-postauto-afaere-ld.1356375>

<sup>7</sup> Je ne peux que vous recommander la lecture du livre de Francisco Vergara, *Les fondements philosophiques du libéralisme : Libéralisme et éthique* (« La Découverte/Poche », 2002)